

**LE DÉCANAT, LE CORPS ENSEIGNANT ET LES MEMBRES DE LA FACULTÉ
DE DROIT ET DES SCIENCES CRIMINELLES DE L'UNIVERSITÉ
DE LAUSANNE**

a le grand regret de vous faire part du décès de

Madame Antoinette HALDY-DIMEL

Chargée de cours

Nos pensées sont adressées à son époux, notre Collègue le Professeur Jacques **Haldy**, à sa fille Marine, ainsi qu'à sa famille.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.